COMMISSION 1

Statistiques, prospectives et planification

Exhaustivité, disponibilité et fiabilité des données statistiques

Partage d'expérience et bonnes pratiques en matière de statistiques des finances publiques – Sénégal –

Dr Alioune DIOUF, Chef de la Division des Études Économiques et des Statistiques

SOMMAIRE

2.1. Conception et contenu des réformes

2.2. Mise en place de la réforme

2.3. Risques et difficultés associés

2.4. Perspectives et recommandations

2.1. Conception et contenu des réformes

Nature et ampleur du problème à résoudre par la réforme

- Rendre compte de l'exécution des lois de finances, d'une manière régulière avec une couverture de tout le secteur public
- Assurer le suivi des indicateurs dans le cadre du programme conclut avec le FMI (déficit budgétaire, plancher recettes fiscales, instances …)
- Evaluation exacte du patrimoine de l'Etat et de sa capacité à faire face à ses engagements
- Cadrage macroéconomique compatible avec les objectifs de développement à Moyen et long terme

- Adoption du manuel de statistiques de finances publiques de 2014
- Adoption au niveau sous régional de la directive n°10 relative au TOFE
- Décret n°2012-341 du 12 mars- 2012 portant TOFE
- Adoption à la norme spéciale de diffusion des données du FMI
- Conclusion d'un programme avec le FMI
- Renforcement de capacités notamment avec AFRITAC de l'Ouest

2.2. Mise en place de la réforme

Efforts de réforme/ Résultats obtenus/Analyse des écarts

- Adoption des budgets programmes et la réforme sur la comptabilité patrimoniale
- Mise en place d'un circuit de collecte des données regroupant tous les acteurs impliqués dans la production des statistiques de finances publiques. Elargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques à tout le secteur public
- Organisation du système comptable: les comptables publics de l'administration centrale assurent la gestion de la comptabilité de l'Etat, des Collectivités territoriales et des unités extrabudgétaires.
- Interopérabilité des systèmes d'informations (ASTER, GFILOC, SIGCDD, DAIDA) et un bon suivi du secteur parapublic avec la mise en place d'un observatoire
- Production et la publication mensuelle du TOFE de l'administration centrale et annuelle du TOFE du secteur public (sous secteur administration publique et sociétés nationale) et du plan prévisionnel de trésorerie annexé à la LFI
- Le cadre d'analyse minimum de l'Etat est produit (TOFE, la situation des flux de trésorerie, la situation de la dette et le bilan financier). Egalement, le compte de patrimoine est aussi élaboré.
- Non définition au niveau communautaire d'une méthode d'intégration des avantages en nature, de calcul de la consommation du capital fixe. Non application intégrale de la comptabilité patrimoniale et la non effectivité de SIGIF

2.3. Risques et difficultés associés

- Risque lié à la mobilité du personnel qualifié
- Déficit d'harmonisation dans la présentation des situations comptables des unités extrabudgétaires
- Risques de doublon pour les investissements financés sur ressources extérieures et exécutés sous forme de projets
- Risques liés aux mutations institutionnelles (changement de statut juridique de certaines agences en sociétés)

2.4. Perspectives et recommandations

- Sensibilisation des acteurs sur l'importance et l'opportunité des réformes des statistiques de finances publiques
- Mettre en œuvre dans son intégralité la réforme sur la comptabilité patrimoniale
- Poursuivre le processus de modernisation du système d'information financière et comptable
- Adopter le cadre complet du MSFP 2014 (bilan, tableau des opérations, tableau des autres flux économiques, tableau des flux de trésorerie)
- Compiler les SFP suivant une fréquence infra annuelle
- Un meilleur accompagnement des partenaires techniques et financiers dans le financement des activités de compilation des statistiques de finances publiques

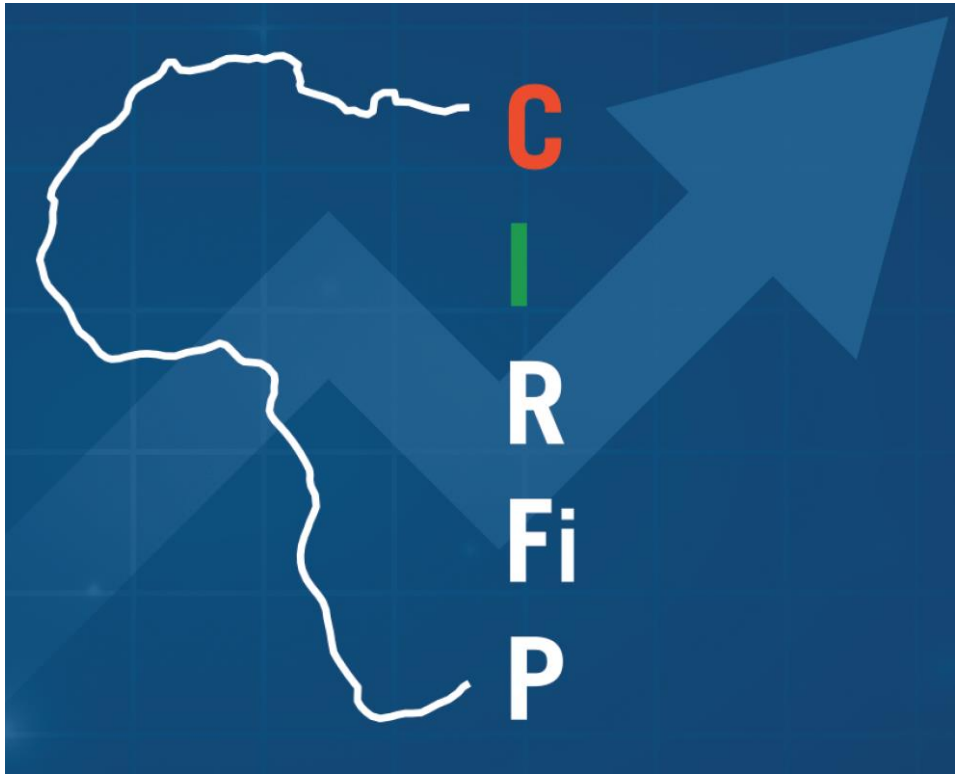

MERCI POUR VOTRE ATTENTION